

## Préface

La Cour de justice tourne la page de l'année 2008 sur une touche symbolique: elle a pris possession de son nouveau complexe immobilier. La Cour dispose à l'heure actuelle d'une infrastructure centralisée à l'échelle de sa propre expansion, de l'augmentation continue de son contentieux, de l'instauration de nouvelles procédures et des élargissements récents de l'Union européenne, situation optimale même à l'heure des échanges électroniques.

L'importance historique de l'inauguration du nouveau complexe immobilier de la Cour, manifestation rehaussée par la présence de hautes personnalités, ne saurait faire passer au second plan les autres événements ayant marqué l'année écoulée. Toute aussi importante a été la mise en œuvre de la nouvelle procédure préjudicielle d'urgence, procédure qui a permis à la Cour de traiter dans des délais extrêmement brefs les premières affaires relevant de l'espace de liberté, de sécurité, et de justice et soumises à ce traitement.

L'année 2008 marquera également les annales par l'efficacité et le rythme particulièrement soutenu de l'activité judiciaire de l'Institution. L'on notera, à cet égard, la diminution globale de la durée des procédures, diminution très significative en particulier dans les affaires préjudicielles. Le Tribunal de première instance a, quant à lui, connu l'une des années les plus productives de son histoire.

Enfin, lors de l'année écoulée, un total de 1 332 affaires ont été introduites auprès des trois juridictions qui composent la Cour de justice, ce qui représente, pour la deuxième année consécutive, le chiffre le plus élevé dans l'histoire de l'Institution et révèle l'augmentation constante du volume du contentieux communautaire.

Le Rapport annuel permet au lecteur de prendre connaissance de l'évolution et de l'essentiel de l'activité des trois juridictions qui composent l'Institution: la Cour de justice, le Tribunal de première instance et le Tribunal de la fonction publique. Des statistiques judiciaires spécifiques à chaque juridiction complètent et illustrent l'analyse de l'activité juridictionnelle de l'année écoulée.



V. Skouris  
Président de la Cour de justice